

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

-UBCI-

**Siège social : 139, Avenue de la Liberté-1002 Tunis**

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie – UBCI- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Sonia LOUZIR et Fayçal DERBEL.

**BILAN**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2013**  
 (Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
<b><u>ACTIF</u></b>				
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	22 163	32 984	85 705
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	291 977	376 277	197 392
Créances sur la clientèle	3	2 042 677	1 968 307	2 049 947
Portefeuille-titre commercial	4	1 608	5 116	2 231
Portefeuille d'investissement	5	126 152	143 280	138 446
Valeurs immobilisées	6	50 255	51 119	50 419
Autres actifs	7	40 906	47 651	28 769
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 575 738</b>	<b>2 624 734</b>	<b>2 552 909</b>
<b><u>PASSIF</u></b>				
Banque Centrale et CCP		0	308 167	70 118
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	139 956	119 457	180 678
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	1 967 345	1 842 394	1 847 273
Emprunts et Ressources spéciales	11	112 672	58 397	87 819
Autres passifs	12	100 052	86 188	118 728
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 320 025</b>	<b>2 414 603</b>	<b>2 304 616</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>				
Capital		80 494	75 759	80 494
Réserves		155 205	125 849	155 205
Autres capitaux propres		350	441	396
Résultats reportés		1	1	1
Modification comptable		175	0	175
Résultat en instance d'affectation		12 022	0	0
Résultat de l'exercice		7 466	8 081	12 022
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13</b>	<b>255 713</b>	<b>210 131</b>	<b>248 293</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 575 738</b>	<b>2 624 734</b>	<b>2 552 909</b>

## ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

**ARRETE AU 30 JUIN 2013**

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
<b><u>PASSIFS EVENTUELS</u></b>				
Cautions, Avals et autres garanties données	14	865 938	1 054 951	687 668
Crédits documentaires	15	344 724	304 836	395 287
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>1 210 662</b>	<b>1 359 787</b>	<b>1 082 955</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>				
Engagements de financement donnés	16	229 130	244 788	142 520
Engagements sur titres	17	27	27	27
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>229 157</b>	<b>244 815</b>	<b>142 547</b>
<b><u>ENGAGEMENTS REÇUS</u></b>				
Garanties reçues	18	1 945 057	1 921 788	1 682 609
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>1 945 057</b>	<b>1 921 788</b>	<b>1 682 609</b>

**ÉTAT DE RESULTAT**  
**PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2013**  
 (Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
<b><i>Produits d'exploitation bancaire</i></b>				
Intérêts et revenus assimilés	20	64 719	57 480	118 484
Commissions (en produits)	21	19 179	18 758	38 116
Gains sur Portefeuille-titres commercial et opérations financières	22	6 408	5 058	10 318
Revenus du portefeuille d'investissement	23	2 266	3 544	7 499
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>92 572</b>	<b>84 840</b>	<b>174 417</b>
<b><i>Charges d'exploitation bancaire</i></b>				
Intérêts encourus et charges assimilées	24	(24 241)	(21 750)	(45 055)
Commissions encourues		(1 274)	(1 564)	(2 674)
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>(25 515)</b>	<b>(23 314)</b>	<b>(47 729)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>67 057</b>	<b>61 526</b>	<b>126 688</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passif	25	(6 668)	(7 295)	(15 770)
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	1 754	(92)	(1 215)
Autres produits d'exploitation		1 144	1 148	3 146
Frais de personnel		(30 871)	(26 868)	(56 418)
Charges générales d'exploitation	27	(15 012)	(13 487)	(26 741)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(5 575)	(4 761)	(11 148)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>11 829</b>	<b>10 171</b>	<b>18 542</b>
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	28	1	13	63
Impôts sur les bénéfices	29	(4 364)	(2 103)	(6 583)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>7 466</b>	<b>8 081</b>	<b>12 022</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>7 466</b>	<b>8 081</b>	<b>12 022</b>
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES		0	0	175
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>7 466</b>	<b>8 081</b>	<b>12 197</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION (DT)</b>	<b>30</b>	<b>0,464</b>	<b>0,533</b>	<b>0,747</b>

## ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE

PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2013

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		85 267	78 231	167 917
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(19 677)	(23 971)	(52 365)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		(2 334)	663	1 334
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		29	(107)	6
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		3 740	(89 272)	(182 011)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		116 945	(17 711)	83 270
Titres de placement / Titres de transaction		2 218	2 095	5 027
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(60 382)	(33 612)	(52 376)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(15 393)	(10 781)	11 548
Impôts sur les sociétés		(4 632)	(2 232)	(5 687)
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>105 781</b>	<b>(96 696)</b>	<b>(23 337)</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 545	4 453	7 551
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		12 101	(3 060)	1 508
Acquisitions cessions sur immobilisations		(5 411)	(8 387)	(14 343)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>9 235</b>	<b>(6 994)</b>	<b>(5 284)</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>				
Emission / Remboursement d'emprunts		0	88 500	0
Augmentation / diminution ressources spéciales		24 398	3 849	33 238
Dividendes versés		0	(12 500)	(12 489)
Encaissement suite émission d'actions		0	0	34 092
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>24 398</b>	<b>79 849</b>	<b>54 841</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		139 414	(23 841)	26 220
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		31 996	6 565	5 776
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>31</b>	<b>171 410</b>	<b>(17 276)</b>	<b>31 996</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **1. PRESENTATION DE LA BANQUE**

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI » est une société anonyme au capital de 80 493 965 Dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N° 67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 16 098 793 actions de 5 DT chacune.

### **2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

### **3. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES**

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1. COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS**

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

#### ***Comptabilisation des engagements hors bilan***

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

### ***Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle***

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

### ***Classification des engagements***

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours.

### ***Immobilisations données en leasing***

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit-bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Avant 2008, la banque enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

### ***Provisions sur les engagements***

#### **a- Provisions individuelles**

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

##### **(i) Prise en compte des garanties**

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

##### **(ii) Taux de provision**

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

#### **b- Provision collective**

En application de la circulaire 2012-09 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, une provision complémentaire de 840 KDT a été dotée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013. Ainsi, la provision collective constituée par la banque s'élève, au 30 juin 2013, à 7 040 KDT.

#### ***Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle***

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3.2. PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT**

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

### **3.3. COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS**

#### ***Composition du portefeuille-titres***

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

#### **(i) Le portefeuille-titres commercial :**

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) Titres d'investissements : Ce sont des titres à revenu fixe acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) Titres de participation : Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.
- c) Parts dans les entreprises associées : ce sont les parts détenues dans les entreprises associées (sur lesquelles la banque exerce une influence notable et les filiales que ne sont pas intégrées globalement)
- d) Parts dans les entreprises liées : ce sont les parts détenues par la banque dans la société mère et les filiales intégrées globalement.

***Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté***

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.  
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivant :
  - une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
  - l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

### ***Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres***

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

#### **3.4. COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES**

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

#### **3.5. COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire conformément aux taux ci-après indiqués.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Fonds de commerce	5%
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20%
Matériel de bureau	20%
Matériels informatiques	25 %
Matériels informatiques – les grandes machines d'exploitation	20 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

#### **3.6. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES**

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

### **3.7. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 30 juin 2013 à 7 456 KDT.

En l'absence de normes comptables spécifiques à l'évaluation des engagements de retraite dus au personnel, la banque a évolué les dits engagements en application de la norme comptable internationale IAS 19 traitant des avantages au personnel.

### **3.8. IMPOTS SUR LES SOCIETES**

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Les provisions sur créances ont été totalement déduites du résultat imposable.

#### 4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

##### 4.1. ACTIFS

###### Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 juin 2013 un montant de 22 163 KDT contre 32 984 KDT au 30 juin 2012 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Caisse	18 902	30 474	31 450
Comptes ordinaires BCT	3 261	2 510	54 255
	<b>22 163</b>	<b>32 984</b>	<b>85 705</b>

###### Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 juin 2013 un montant de 291 977 KDT contre 376 277 KDT au 30 juin 2012 et se présente comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Banque Centrale de Tunisie (1)	235 796	277 379	129 110
Banques de dépôt	0	46 000	0
Banques non-résidentes	52 892	51 264	67 266
Organismes financiers spécialisés	3 168	1 505	834
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	121	129	182
	<b>291 977</b>	<b>376 277</b>	<b>197 392</b>

(1) Cette rubrique enregistre les prêts ou placements de la Banque, en Dinars ou en devises, dans le cadre des appels d'offres négatifs ou des ponctions de liquidité de la Banque Centrale de Tunisie.

###### Note 3 - Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2013 à 2 042 677 KDT contre 1 968 307 KDT au 30 juin 2012 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Portefeuille escompte	<b>1</b>	1 784 108	1 723 830	1 765 587
<i>dont Activité de leasing</i>		85 309	89 411	85 855
Comptes débiteurs de la clientèle	<b>2</b>	129 110	141 578	151 279
Crédits sur ressources spéciales	<b>3</b>	82 543	57 278	87 966
Autres crédits à la clientèle	<b>4</b>	156 218	139 912	149 590
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		10 843	11 753	8 202
<b>Total brut</b>		<b>2 162 822</b>	<b>2 074 351</b>	<b>2 162 624</b>
Provisions individuelles	<b>5</b>	(113 105)	(100 444)	(106 477)
Provisions collectives		(7 040)	(5 600)	(6 200)
<b>Total net</b>		<b>2 042 677</b>	<b>1 968 307</b>	<b>2 049 947</b>

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyés à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits à moyen et long terme, de crédits leasing, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques.

Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux sont maintenus à la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2013 à 156 218 KDT contre un solde de 139 912 KDT au 30 juin 2012 et s'analyse comme suit :

		<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Total créances douteuses	(i)	146 161	133 721	138 855
Valeurs impayées		15 710	13 258	16 815
Arrangement, rééchelonnements et consolidations		6 905	6 014	6 109
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	(ii)	805	130	858
Agios réservés classes 2, 3 et 4	(i)	(13 363)	(13 211)	(12 887)
Agios réservés sur les créances régies par la circulaire n°2012-02		0	0	(160)
		<b>156 218</b>	<b>139 912</b>	<b>149 590</b>

(i) Les créances douteuses nettes d'agios réservés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Classe 2	2 018	917	1 131
Classe 3	4 439	3 492	3 902
Classe 4	126 341	116 101	120 775
	<b>132 798</b>	<b>120 510</b>	<b>125 808</b>

(ii) Il s'agit des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué au compte à terme ou au bon de caisse majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

<b>Provisions au 31 décembre 2012</b>	<b>112 677</b>
Dotations sur provisions individuelles	7 817
Dotations sur provisions collectives	840
Reprises	(i) (1 189)
<b>Provisions au 30 juin 2013</b>	<b>120 145</b>

(i) La reprise de provision sur créances douteuses est relative aux créances recouvrées.

#### Note 4 - Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 30 juin 2013 un montant de 1 608 KDT contre 5 116 KDT au 30 juin 2012 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Titres de Placement a revenu variable	794	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	807	1 365	1 357
Bons de trésor cessibles BTC	0	2 924	0
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	7	33	80
Total	<b>1 608</b>	<b>5 116</b>	<b>2 231</b>

#### Note 5 - Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 juin 2013 à 126 152 KDT contre 143 280 KDT au 30 juin 2012 et s'analyse comme suit :

		<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Titres de participation		3 033	3 033	3 033
Parts dans les entreprises liées	(i)	11 309	19 457	15 350
Titres d'investissement		108 424	116 644	117 386
Titres en portage		1 870	2 329	1 869
Créances rattachées aux titres d'investissement		3 688	2 856	2 978
<b>Total brut</b>		<b>128 324</b>	<b>144 319</b>	<b>140 616</b>
Provision pour dépréciations de titres		(2 172)	(1 039)	(2 170)
<b>Total Net</b>		<b>126 152</b>	<b>143 280</b>	<b>138 446</b>

(i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

**Note 6 - Valeurs immobilisées**

Les valeurs immobilisées ont atteint 50 255 KDT au 30 juin 2013 contre 51 119 DT au 30 juin 2012 et s'analysent comme suit :

	<b>30/06/13</b>	<b>30/06/12</b>	<b>31/12/12</b>
Valeurs brutes en début de période	162 413	148 376	153 383
Acquisitions	5 458	8 181	9 817
Cessions	0	(114)	(790)
<b>Valeurs brutes en fin de période</b>	<b>167 871</b>	<b>156 443</b>	<b>162 412</b>
Amortissements	(117 222)	(105 045)	(111 599)
Provisions pour dépréciation	(394)	(279)	(394)
<b>Valeurs nettes en fin de période</b>	<b>50 255</b>	<b>51 119</b>	<b>50 419</b>

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013 se présente comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/12	Acqui / Cession/ transfert	Val. Brute au 30/06/13	Tot Amort au 31/12/2012	Dotation	Reprise	Tot Amort au 30/06/2013	V. Nette au 30/06/13
Fonds de Commerce	1 076	0	1 076	398	22	0	420	656
Terrain	5 164	0	5 164	0	0	0	0	5 164
Immobilisations d'exploitation	27 391	0	27 391	14 351	633	0	14 984	12 407
Immobilisations hors exploitation	783	0	783	344	17	0	361	422
Agencements et aménagements	34 526	950	35 476	22 503	1 097	0	23 600	11 876
Mobiliers et Matériels	47 154	879	48 033	40 731	1 410	0	42 141	5 892
Matériels de Transport	1 925	370	2 295	1 292	145	0	1 437	858
Immobilisations en cours	4 436	1 386	5 822	0	0	0	0	5 822
Immobilisations Incorporelles	39 957	1 873	41 830	31 980	2 299	0	34 279	7 551
<b>Total</b>	<b>162 413</b>	<b>5 458</b>	<b>167 871</b>	<b>111 599</b>	<b>5 623</b>	<b>0</b>	<b>117 222</b>	<b>50 649</b>
Provisions pour dépréciation							0	(394)
<b>Total Général</b>	<b>162 413</b>	<b>5 458</b>	<b>167 871</b>	<b>111 599</b>	<b>5 623</b>	<b>0</b>	<b>117 222</b>	<b>50 255</b>

**Note 7 - Autres actifs**

Le solde de cette rubrique a atteint 40 906 KDT au 30 juin 2013 contre 47 651 KDT au 30 juin 2012 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Débiteurs divers	(i)	18 493	20 048	18 777
Comptes de régularisation	(ii)	17 078	11 670	8 190
Comptes de Stock		456	291	373
Siège, succursale et agences		0	36	0
Créances prises en charge par l'Etat		1 572	1 737	1 589
Comptes exigibles après encaissement	(iii)	3 467	13 949	0
<b>Total brut</b>		<b>41 066</b>	<b>47 731</b>	<b>28 929</b>
Provision sur autres actifs		(160)	(80)	(160)
<b>Total net</b>		<b>40 906</b>	<b>47 651</b>	<b>28 769</b>

(i) Le compte Débiteurs Divers s'analyse comme suit :

	<u>30/06/12</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Prêts et avances au personnel	13 052	13 163	13 272
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	292	696	421
Retenue à la source	59	197	52
Autres débiteurs divers	5 090	5 992	5 032
	<b>18 493</b>	<b>20 048</b>	<b>18 777</b>

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Charges payées ou comptabilisées d'avance	681	4 403	3 162
Produits à recevoir	4 999	4 089	3 976
Débets à régulariser et divers	6 741	3 177	1 048
Compensation reçue	4 657	1	4
	<b>17 078</b>	<b>11 670</b>	<b>8 190</b>

(iii) Le solde du compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Portefeuille encaissement	101 720	146 861	0
Comptes exigibles après encaissement	(98 253)	(132 912)	0
	<b>3 467</b>	<b>13 949</b>	<b>0</b>

4.2. **PASSIF**

**Note 8 – Banque centrale et CCP**

Le solde de ce poste est nul au 30 juin 2013 contre 308 167 KDT au 30 juin 2012 et se détaille comme suit :

BCT

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Emprunts au jour le jour et à terme	0	306 000	70 000
Dettes rattachées	0	2 167	118
	<b>0</b>	<b>308 167</b>	<b>70 118</b>

**Note 9 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Le solde de ce poste a atteint 139 956 KDT au 30 juin 2013 contre 119 457 KDT au 30 juin 2012 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Banques de dépôt	(i)	35 400	0	47 937
Banques non-résidentes	(ii)	104 041	118 903	132 148
Organismes financiers spécialisés		363	221	334
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires		152	333	259
		<b>139 956</b>	<b>119 457</b>	<b>180 678</b>

(i) Banques de dépôts

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Emprunts au jour le jour et à terme	35 400	0	47 937
	<b>35 400</b>	<b>0</b>	<b>47 937</b>

(ii) Banques non-résidentes installées à l'étranger

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Comptes ordinaires	11 690	21 253	12 580
Emprunts au jour le jour et à terme	92 351	97 650	119 568
	<b>104 041</b>	<b>118 903</b>	<b>132 148</b>

(iii) *Organisme financier spécialisé*

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Comptes ordinaires	241	221	190
Emprunts au jour le jour et à terme	122	0	144
	<b>363</b>	<b>221</b>	<b>334</b>

**Note 10 - Dépôts et avoirs de la clientèle**

Le solde de cette rubrique a atteint 1 967 345 KDT au 30 juin 2013 contre un solde de 1 842 394 KDT au 30 juin 2012. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Comptes à vue	(i)	1 039 211	874 875	938 894
Comptes d'épargne	(ii)	529 652	486 744	512 746
DAT/BC et autres produits financiers	(iii)	207 455	297 694	193 851
Autres sommes dues à la clientèle		64 402	32 269	40 784
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	125 500	146 000	163 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		1 125	4 812	(2 002)
		<b>1 967 345</b>	<b>1 842 394</b>	<b>1 847 273</b>

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

		<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Compagnies d'assurances		18 986	24 383	17 372
Entreprises publiques		199 086	121 920	134 290
Autres clientèles commerciales		273 764	215 518	277 257
Comptes de non-résidents		258 803	236 043	227 428
Clients particuliers		288 572	277 011	282 547
		<b>1 039 211</b>	<b>874 875</b>	<b>938 894</b>

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	452 165	412 075	436 522
Comptes d'épargne investissement		340	351	340
Comptes d'épargne logement		45 121	44 181	44 278
Autres	(b)	32 026	30 137	31 606
		<b>529 652</b>	<b>486 744</b>	<b>512 746</b>

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes d'épargne à plan : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projets, épargne auto ...

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Bons de caisse	84 649	81 121	82 792
Dépôts à terme	85 287	152 959	71 570
Placements en devises	37 519	63 614	39 489
	<b>207 455</b>	<b>297 694</b>	<b>193 851</b>

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque.

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Entreprises étatiques	45 000	85 500	105 500
Assurance	11 000	0	22 500
Sociétés privées	54 500	60 500	25 000
Divers	15 000	0	10 000
	<b>125 500</b>	<b>146 000</b>	<b>163 000</b>

### Note 11 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 112 672 KDT au 30 juin 2013 contre un solde 58 397 KDT au 30 juin 2012. Il s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
<b>Emprunt Obligataire</b>	<b>30 000</b>	<b>2 000</b>	<b>0</b>
<b>Ressources Etatiques</b>	<b>5 163</b>	<b>5 206</b>	<b>5 145</b>
FOPRODI	211	232	232
FONAPRA	4 952	4 889	4 913
FOSDA	0	85	0
<b>Mobilisation créances</b>	<b>449</b>	<b>449</b>	<b>449</b>
<b>Crédits partenariat</b>	<b>61 936</b>	<b>34 146</b>	<b>66 235</b>
Ligne PROPARCO	2 648	3 215	2 920
Lignes CFD	59 288	30 931	63 315
<b>Crédit BIRD</b>	<b>316</b>	<b>316</b>	<b>316</b>
<b>Autres fonds extérieurs</b>	<b>14 145</b>	<b>16 021</b>	<b>15 382</b>
Ligne Italienne	4 005	5 229	4 643
Ligne FODEP	12	38	38
Ligne Suisse	0	0	0
Ligne Espagnole	4 107	4 476	4 207
Ligne BEI	4 467	4 515	4 730
Ligne K F W	1 101	1 485	1 311
Encours FADES	259	278	259
Ligne Natixis	194	0	194
<b>Dettes rattachées à des ressources spéciales</b>	<b>663</b>	<b>259</b>	<b>292</b>
<b>Total Emprunts et Ressources Spéciales</b>	<b>112 672</b>	<b>58 397</b>	<b>87 819</b>

### Note 12 - Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 100 052 KDT au 30 juin 2013 contre un solde de 86 188 KDT au 30 juin 2012. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Provisions	(1)	13 835	13 379	13 166
Comptes de régularisation	(2)	41 900	35 281	38 901
Créditeurs divers		44 317	37 528	60 984
Comptes exigibles après encaissement		0	0	5 677
		<b>100 052</b>	<b>86 188</b>	<b>118 728</b>

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	4 104	4 055	4 052
Provisions pour risques et charges	2 275	1 896	2 197
Provisions pour charges de retraites	7 456	7 428	6 917
	<u>13 835</u>	<u>13 379</u>	<u>13 166</u>

(2) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Charges à payer	21 636	18 611	19 729
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 755	2 764	3 264
Crédits à régulariser et divers	18 509	13 906	15 908
	<u>41 900</u>	<u>35 281</u>	<u>38 901</u>

#### 4.3. CAPITAUX PROPRES

##### Note 13 - Capitaux propres

A la date du 30 juin 2013, le capital social s'élève à 80 494 KDT composé de 16 098 793 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 juin 2013 à 255 713 KDT contre un total au 31 décembre 2012 de 248 293 KDT.

Le tableau de mouvements des capitaux propres se présente au 30 juin 2013 comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat en instance d'affectation (1)	Résultat net de l'exercice	Modification comptable	Total
Solde au 31-12-2012	80 494	7 366	27 064	91 419	29 752	1	0	12 022	175	248 293
Réserve extraordinaire										0
Report à nouveau										0
Réserve à régime spécial										0
Résultat en instance d'affectation										0
Résultats reportés							12 022	-12 022		0
Distribution des bénéfices										0
Réserve légale										0
Résorption Subv Invest					-46					-46
Reserve spéciales de réinvestissement										0
Report à nouveau										0
Modification comptable										0
Résultat au 30-06-2013								7 466		7 466
<b>Solde au 30-06-2013</b>	<b>80 494</b>	<b>7 366</b>	<b>27 064</b>	<b>91 419</b>	<b>29 706</b>	<b>1</b>	<b>12 022</b>	<b>7 466</b>	<b>175</b>	<b>255 713</b>

(1) Il s'agit du résultat net de l'exercice 2012. L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 26 juillet 2013 a décidé son affectation comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Montants en dinars</b>
Bénéfice de l'exercice	12 021 786,808
Report à nouveau	1 144,249
<b>Total</b>	<b>12 022 931,057</b>
Réserve légale	601 146,553
Réserve spéciales de réinvestissement	5 062 610,563
<b>Bénéfice disponible</b>	<b>6 359 173,941</b>
Distribution de réserves facultatives	2 732 000,000
<b>Total à distribuer</b>	<b>9 091 173,941</b>
Dividendes	9 091 083,600
<b>Reliquat</b>	<b>90,341</b>

#### 4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

##### Note 14 - Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique totalise au 30 juin 2013 un montant de 865 938 KDT contre un solde de 1 054 951 KDT au 30 juin 2012 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
<b>En faveur d'établissement bancaires et financiers</b>	<b>690 702</b>	<b>863 272</b>	<b>514 482</b>
Etablissements bancaires	690 702	863 272	514 482
<b>En faveur de la clientèle</b>	<b>175 236</b>	<b>191 679</b>	<b>173 186</b>
<b>Cautions fiscales</b>	<b>14 956</b>	<b>10 192</b>	<b>13 396</b>
<b>Cautions pour marchés</b>	<b>93 806</b>	<b>96 617</b>	<b>94 404</b>
<i>En devises</i>	12 744	15 052	13 769
<i>En dinars</i>	81 062	81 565	80 635
<b>Cautions douanières</b>	<b>20 011</b>	<b>19 631</b>	<b>19 535</b>
<b>Cautions diverses</b>	<b>40 530</b>	<b>58 407</b>	<b>39 687</b>
<i>En devises</i>	27 323	44 810	25 205
<i>En dinars</i>	13 207	13 597	14 482
<b>Obligations cautionnées</b>	<b>5 933</b>	<b>6 832</b>	<b>6 164</b>
	<b>865 938</b>	<b>1 054 951</b>	<b>687 668</b>

##### Note 15 - Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 344 724 KDT au 30 juin 2013 contre un solde de 304 836 KDT au 30 juin 2012. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Crédits documentaires en faveur des établissements financiers et bancaires	104 148	83 576	171 636
Crédits documentaires en faveur de la clientèle	240 576	221 260	223 651
Ouverture de crédits documentaires	190 020	171 644	173 014
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	50 556	49 616	50 637
	<b>344 724</b>	<b>304 836</b>	<b>395 287</b>

**Note 16 - Engagements de financement donnés**

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Au 30 juin 2013, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 229 130 KDT.

**Note 17 - Engagements sur titres**

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
EPAC COM	9	9	9
IDE	7	7	7
Génie climatique	3	3	3
FRDCM	8	8	8
	<u>27</u>	<u>27</u>	<u>27</u>

**Note 18 - Garanties reçues**

Les garanties reçues se détaillent comme suit au 30 juin 2013 :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
<b>Garanties reçues de l'état et des compagnies d'assurances</b>	<b>254 725</b>	<b>197 224</b>	<b>264 358</b>
<b>Garanties reçues des banques</b>	<b>882 967</b>	<b>990 689</b>	<b>729 999</b>
<i>Garanties reçues des banques résidentes</i>	<i>163</i>	<i>0</i>	<i>219</i>
<i>Garanties reçues des banques non-résidentes</i>	<i>882 804</i>	<i>990 689</i>	<i>729 780</i>
<b>Nantissement titres</b>	<b>46 668</b>	<b>42 582</b>	<b>32 880</b>
<b>Garanties reçues de la clientèle</b>	<b>760 697</b>	<b>691 293</b>	<b>655 372</b>
	<u>1 945 057</u>	<u>1 921 788</u>	<u>1 682 609</u>



### **Note 19 – Engagements hors bilan sur opérations en devises**

Les engagements hors bilan au titre des opérations en devises se subdivisent en deux natures :

- Les opérations d’achat et de vente de devises au comptant, dont les parties ne diffèrent le dénouement qu’en raison du délai d’usage de 2 jours, sont défalquées au 30 juin 2013 comme suit :
  - Achat au comptant 52 881 KDT
  - Vente au comptant 38 610 KDT
  
- Les opérations d’achat et de vente de devises, dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d’usage de 2 jours, constituent des opérations de change à terme, qui sont défalquées au 30 juin 2013 comme suit :
  - Achat à terme 69 313 KDT
  - Vente à terme 124 362 KDT

#### 4.5. ETAT DE RESULTAT

##### Note 20 - Intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève à 64 719 KDT au 30 juin 2013 contre un solde de 57 480 KDT au 30 juin 2012. Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire (1)	413	1 186	1 736
Produits sur opérations de crédit (2)	59 629	51 512	108 175
Revenus assimilés (3)	4 677	4 782	8 573
	<b>64 719</b>	<b>57 480</b>	<b>118 484</b>

##### *(1) Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire*

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaire se détaillent comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Marché Monétaire au jour le jour	165	115	198
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	139	375	623
Marché Monétaire en devises	94	599	792
Autres	15	97	123
	<b>413</b>	<b>1 186</b>	<b>1 736</b>

##### *(2) Produits sur opérations de crédit*

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	48 423	41 025	86 505
Comptes courants débiteurs	5 784	4 964	10 635
Leasing	4 027	4 236	8 301
Crédits sur ressources extérieures	1 382	1 274	2 710
Créances douteuses ou litigieuses	13	13	24
	<b>59 629</b>	<b>51 512</b>	<b>108 175</b>

##### *(3) Revenus assimilés*

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Avals, cautions et acceptations bancaires	2 704	2 980	4 964
Commissions de découverts	705	737	1 461
Commissions sur billets de trésorerie	65	37	81
Report-Déport	1 174	1 000	2 013
Autres Intérêts assimilés	29	28	54
	<b>4 677</b>	<b>4 782</b>	<b>8 573</b>

### Note 21 - Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève à 19 179 KDT au 30 juin 2013 contre un solde de 18 758 KDT au 30 juin 2012. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	15 755	15 689	31 864
Commissions de tenue de comptes	1 446	1 255	2 528
Commissions sur opération de change manuel	129	119	413
Autres commissions	1 849	1 695	3 311
	<b>19 179</b>	<b>18 758</b>	<b>38 116</b>

### Note 22 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 6 408 KDT au 30 juin 2013 contre un solde de 5 058 KDT au 30 juin 2012. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Intérêts perçus sur Bons de trésor à court terme	0	9	11
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	5	71	118
Gains/ Pertes sur opérations BTA-BTC	58	(9)	(16)
Gains de change	34 752	5 391	75 152
Perte de change	(28 407)	(404)	(64 949)
	<b>6 408</b>	<b>5 058</b>	<b>10 316</b>

### Note 23 - Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 30 juin 2013 un montant de 2 266 KDT contre 3 544 KDT au 30 juin 2012 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	1 915	2 922	5 867
Dividendes sur portefeuille participation	310	575	1 540
Intérêts sur titres en portage	41	47	92
	<b>2 266</b>	<b>3 544</b>	<b>7 499</b>

**Note 24 - Intérêts encourus et charges assimilées**

Le solde de cette rubrique s'élève à 24 241 KDT au 30 juin 2013 contre un solde de 21 750 KDT au 30 juin 2012. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaires	1 990	6 451	11 252
Intérêts sur les dépôts de la clientèle (1)	20 036	14 090	30 590
Charges sur emprunts obligataires et budgétaires	1 749	859	1 672
Charges assimilées	466	350	1 541
	<u>24 241</u>	<u>21 750</u>	<u>45 055</u>

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Dépôts à vue	4 887	2 074	5 008
Bons de caisse et autres produits financiers	3 178	6 174	10 403
Comptes d'épargne	6 602	4 553	9 366
Certificats de dépôts	5 369	1 289	5 813
	<u>20 036</u>	<u>14 090</u>	<u>30 590</u>

**Note 25 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif**

Le solde net de cette rubrique s'élève à 6 668 KDT au 30 juin 2013 contre 7 295 KDT au 30 juin 2012. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Dotations aux provisions	7 804	8 972	19 495
Reprises de provisions	(1 214)	(1 729)	(4 930)
Pertes sur créances couvertes par des provisions	7	13	198
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	68	52	114
Créances radiées	9	5	1 018
Récupération sur créances radiées	(6)	(18)	(125)
	<u>6 668</u>	<u>7 295</u>	<u>15 770</u>

**Note 26 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Le solde net de cette rubrique est de 1 754 KDT au 30 juin 2013 contre un solde de 92 KDT au 30 juin 2012. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Etalement Prime / Titres d'investissement	88	71	(13)
Dotations aux provisions	(17)	98	1 290
Reprises de provisions	15	(77)	(62)
Plus-value de cession sur titres	1 668	0	0
	<b>1 754</b>	<b>92</b>	<b>1215</b>

**Note 27 - Charges générales d'exploitation**

Le solde de cette rubrique s'élève à 15 012 KDT au 30 juin 2013 contre un solde de 13 487 KDT au 30 juin 2012. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Impôts et taxes	212	234	606
Travaux, fournitures et services extérieurs	8 078	6 987	14 913
Transport et déplacement	400	357	784
Frais divers de gestion	6 293	5 877	9 946
Autres charges d'exploitation	29	32	492
	<b>15 012</b>	<b>13 487</b>	<b>26 741</b>

**Note 28 - Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 KDT au 30 juin 2013 contre un solde de 13 KDT au 30 juin 2012. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Plus-value de cession d'immobilisations	0	37	87
Moins-value de cession d'immobilisations	0	(24)	(24)
Autres gains	1	0	0
	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>63</b>

## Note 29 – Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les sociétés au 30 juin 2013 totalise 4 364 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt (avant provisions)	11 943
Réintégrations	11 140
Déductions (dont provisions)	(10 618)
<b>Résultat fiscal</b>	<b>12 465</b>
Taux d'impôt	35%
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>4 364</b>
Minimum d'impôt	2 493
<b>Charge d'impôt au titre du premier semestre 2013</b>	<b>4 364</b>

## Note 30 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2013, se présentent comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Résultat net (en KDT)	7 466	8 081	12 022
Nombre d'actions ordinaires	16 098 793	15 151 806	16 098 793
Résultat de base par action (en DT)	0,464	0,533	0,747

## 4.6. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

### Note 31 - Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 171 410 KDT au 30 juin 2013 contre -17 276 KDT au 30 juin 2012 et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/13</u>	<u>30/06/12</u>	<u>31/12/12</u>
Caisse	18 902	30 474	31 450
Banque centrale (comptes ordinaires)	3 261	2 510	54 255
Banques non- résidentes (comptes ordinaires)	22 334	0	26 879
Banque Centrale (prêts au jour le jour)	235 796	277 379	129 110
Banques non- résidentes (prêts au jour le jour)	30 558	51 264	40 387
Banques de dépôt (prêts au jour le jour)	0	46 000	0
Banque Centrale (Emprunts au jour le jour)	0	(306 000)	(70 000)
Banques Non Résidentes (Emprunts au jour le jour)	(92 351)	(118 903)	(119 564)
Banques de dépôts (Emprunts au jour le jour)	(35 400)	0	(47 937)
Banques non- résidentes (comptes ordinaires)	(11 690)	0	(12 584)
	<b>171 410</b>	<b>(17 276)</b>	<b>31 996</b>

## **I - AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE « UBCI »  
AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013**

**Messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI »**

**1. Introduction**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2012 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2013 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 255 713 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 7 466 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI », arrêté au 30 juin 2013, ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

## **2. Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## **3. Justification de la conclusion avec réserves**

### **3.1. Immobilisations incorporelles et frais d'assistance informatique**

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées reviennent à des acquisitions auprès du groupe BNP Paribas et des prestations fournies par la BDSI. Il en est de même pour les frais au titre des prestations informatiques constatées parmi les charges de l'exercice.

Au titre du premier semestre 2013, les acquisitions d'immobilisations incorporelles auprès du groupe BNP Paribas s'élèvent à 1 542 KDT. Les charges au titre des prestations informatiques fournies par le groupe totalisent 2 698 KDT.

Outre le fait que les conventions supportant ces acquisitions et prestations n'ont pas été approuvées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 juillet 2013 en application de l'article 202 du code des sociétés commerciales, les procédures en vigueur au sein de la banque ainsi que les contrats et les factures appuyant ces dépenses ne permettent pas de s'assurer d'une prise en compte adéquate desdites dépenses. Ces procédures ne permettent pas non plus de s'assurer de la bonne application de la convention de séparation des exercices et de la date de départ pour le calcul des amortissements.

Compte tenu de ce qui précède, une incertitude pèse sur l'exhaustivité et la réalité des charges d'assistance informatique et des comptes d'immobilisations incorporelles ainsi que des acquisitions de la période et sur le rattachement des dotations aux amortissements à l'exercice approprié.

### **3.2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles totalisent, au 30 juin 2013, une valeur brute de 119 143 KDT, un cumul des amortissements de 82 523 KDT et une valeur nette de 36 620 KDT.

Les soldes des immobilisations corporelles ressortant de l'application de gestion sont supérieurs aux soldes comptables de 1 419 KDT. Cet écart n'a pas été justifié par la banque et les soldes ressortant de ladite application n'ont pas été corroborés par des procédures d'inventaire physique des immobilisations depuis plusieurs exercices.

Compte tenu de ce qui précède, une incertitude pèse sur l'existence et l'exhaustivité des immobilisations corporelles de la banque au 30 juin 2013.



Cabinet MS Louzir  
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Rue du Lac d'Annecy  
1053 - Les berges du Lac  
Tel: +216 71 862 430  
Fax : + 216 71 862 437  
[www.deloitte.tn](http://www.deloitte.tn)

Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis  
Tel : +216 70 728 450  
Fax : +216 70 728 405  
E-mail : [administration@finor.com.tn](mailto:administration@finor.com.tn)

### **3.3. Frais d'assistance technique**

La banque a comptabilisé parmi ses charges du premier semestre 2013, une provision au titre des frais d'assistance technique du groupe BNP Paribas pour un montant de 1 300 KDT.

En l'absence d'éléments probants justifiant la constatation de cette provision et la détermination de son montant, une incertitude pèse sur son caractère raisonnable.

### **4. Conclusion**

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence des situations décrites dans le précédent paragraphe «Justification de la conclusion avec réserves», nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie «UBCI» au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Tunis, le 28 août 2013**

**Les commissaires aux comptes**

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte  
Touche Tohmatsu Limited**

**Sonia LOUZIR**

**FINOR**

**Fayçal DERBEL**